

Église des Pays de l'Ain

4 JANVIER 2021 - N° 1



Joseph, celui qui prend soin.

À la fin de chaque événement qui voit Joseph comme protagoniste, l'Évangile note qu'il se lève, prend avec lui l'Enfant et sa mère, et fait ce que Dieu lui a ordonné (cf. Mt 1, 24 ; 2, 14.21). Jésus et Marie sa Mère sont, en effet, le trésor le plus précieux de notre foi. On ne peut pas séparer, dans le plan du salut, le Fils de la mère, de celle qui « avança dans son pèlerinage de foi, gardant fidèlement l'union avec son Fils jusqu'à la croix ».

Nous devons toujours nous demander si nous défendons de toutes nos forces Jésus et Marie qui sont mystérieusement confiés à notre responsabilité, à notre soin, à notre garde. Le Fils du Tout- Puissant vient dans le monde en assumant une condition de grande faiblesse. Il se fait dépendant de Joseph pour être défendu, protégé, soigné, élevé. Dieu fait confiance à cet homme, comme le fait Marie qui trouve en Joseph celui qui, non seulement veut lui sauver la vie, mais qui s'occupera toujours d'elle et de l'Enfant. En ce sens, Joseph ne peut pas ne pas être le Gardien de l'Église, parce que l'Église est le prolongement du Corps du Christ dans l'histoire, et en même temps dans la maternité de l'Église est esquissée la maternité de Marie. Joseph, en continuant de protéger l'Église, continue de protéger

l'Enfant et sa mère, et nous aussi en aimant l'Église nous continuons d'aimer l'Enfant et sa mère.

Cet Enfant est celui qui dira : « Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). Ainsi chaque nécessaire, chaque pauvre, chaque souffrant, chaque moribond, chaque étranger, chaque prisonnier, chaque malade est "l'Enfant" que Joseph continue de défendre. C'est pourquoi saint Joseph est invoqué comme protecteur des miséreux, des nécessiteux, des exilés, des affligés, des pauvres, des moribonds. Et c'est pourquoi l'Église ne peut pas ne pas aimer avant tout les derniers, parce que Jésus a placé en eux une préférence, il s'identifie à eux personnellement. Nous devons apprendre de Joseph le même soin et la même responsabilité : aimer l'Enfant et sa mère ; aimer les Sacrements et la charité ; aimer l'Église et les pauvres. Chacune de ces réalités est toujours l'Enfant et sa mère.

Pape François
Lettre apostolique *Patris corde*

L'atelier de Nazareth, Mauméjean Frères,
1939, Église du Sacré-Coeur de Bourg

Agenda de notre évêque

L'agenda de Mgr Roland pour les prochaines semaines est dépendant de la situation sanitaire et des prochaines mesures gouvernementales.

Lundi 4 janvier

Bureau du Conseil presbytéral

Mardi 5 janvier

Commission épiscopale pour La Mission Universelle de l'Eglise en visio-conférence

Mercredi 6 janvier

Rencontre entre l'équipe de la Maison St-François de Sales et les évêques référents à Paray-le-Monial

Jeudi 7 janvier

Conseil diocésain des Affaires économiques
Messe et vœux au personnel et bénévoles

Vendredi 8 janvier

Rencontre de l'économiste et du vicaire général
Préparation de la 2^e partie de l'audit économique du diocèse en visio-conférence

Samedi 9 janvier

Fraternité Magnificat

Dimanche 10 janvier

Messe à St-Etienne-du-Bois

Lundi 11 janvier

Réunion avec la direction de l'EHPAD Seillon-Repos

Mardi 12 et mercredi 13 janvier

Rencontre des évêques de la Province à Limonest

Mercredi 14 janvier

Rencontre de l'économiste et du vicaire général

Du mercredi 14 au dimanche 17 janvier

Visite pastorale du groupement paroissial de Tossiat/Ceyzériat

Du lundi 18 au mercredi 20 janvier

Colloque de la Société Jean-Marie Vianney « le prêtre, homme du sacré ? » à Ars

Mercredi 20 janvier

Formation diocésaine « Qu'est-ce que l'Eglise ? » en visio-conférence

Jeudi 21 janvier

Rencontre des doyens à l'évêché
Conseil diocésain de l'Enseignement catholique

Vendredi 22 janvier

Fraternité missionnaire diocésaine
Conseil diocésain du diaconat permanent

Samedi 23 janvier

Préparation de la journée « vocations filles »

Jeudi 28 janvier

Assemblée générale de l'UCLY

Vendredi 29 janvier

Cours au séminaire d'Ars

Diacre, serviteur de l'annonce de la Bonne Nouvelle

Les consignes sanitaires avaient longtemps fait craindre que l'ordination de Daniel Lefèvre ne puisse se tenir qu'en très petit comité.

Mais c'est finalement entouré de sa famille, de ses amis, des séminaristes de Saint-Irénée, des membres de la Pastorale des Jeunes du diocèse, des paroissiens d'Oyonnax, sans oublier une trentaine de prêtres et de diacres, que Daniel a été ordonné par Mgr Pascal Roland le dimanche 6 décembre 2020 à 15h.

Dans l'église Saint-Léger, aux rangs clairsemés pour respecter les mesures sanitaires en vigueur, l'assemblée a pu prendre part avec ferveur à cette célébration chaleureuse animée avec talent par les six étudiants qui s'étaient confinés au début du mois de novembre au presbytère d'Oyonnax.

Et s'il n'a pas été possible de saluer et de féliciter longuement le nouveau diacre à la sortie de la messe, nul doute que les paroissiens d'Oyonnax répondront à son appel à l'inviter chez eux, lorsque cela sera à nouveau possible, pour mieux apprendre à le connaître !



Notes de l'homélie pour l'ordination diaconale de Daniel LEFEVRE en l'église Saint Léger d'Oyonnax, dimanche 6 décembre 2020.

Lectures du 2^e Dimanche de l'Avent (Année B) Isaïe 40, 1...11 ; Ps. 84 ; 2^e Pi 3, 8-14 ; Marc 1, 1-8

Le temps très particulier que nous traversons actuellement est propice à toutes sortes d'affirmations fantaisistes. Ainsi, face aux changements climatiques, aux tensions internationales et à la pandémie, il ne manque pas de gens pour prédire l'imminence de la fin du monde. A cela rien d'extraordinaire ! Rien de bien original ! Je vous invite à faire un tour rapide dans l'histoire de l'humanité et vous constaterez que de tout temps, on a rencontré des colapsologues de tout style pour prédire l'extinction de l'humanité.

Tantôt c'est une grande peste



qui réduit l'humanité à néant. Tantôt c'est la désintégration de la terre par le choc avec un astéroïde géant. Tantôt c'est l'élimination de l'humanité par suite d'une guerre nucléaire ou d'une invasion d'extraterrestres. Tantôt c'est un effondrement de la civilisation par déclin moral, ou bien surpopulation, surconsommation et enchaînement de catastrophes climatiques fatales à la vie. Tantôt c'est un dysfonctionnement informatique qui conduit au chaos universel. Et, au milieu de tout cela, il y a aussi des personnes qui, au nom d'une religion ou d'une autre, annoncent un châtement divin auquel échapperont quelques privilégiés (dont ils font bien sûr partie !).

Mais, pourquoi imaginer et attendre naïvement une fin à la manière humaine ? En fait, nos calculs humains s'avèreront toujours faux. N'avons-nous donc pas saisi que le temps de Dieu est tout autre que le nôtre ? N'avons-nous pas compris que, comme le déclare St Pierre (2^e lecture) « pour le Seigneur, un seul jour est comme mille ans, et mille ans sont

comme un seul jour. » Pour accéder à ce nouveau rapport au temps, il nous faut nous tourner résolument vers le Christ qui, il y a deux mille ans, en venant parmi nous, proclame : « Le temps est accompli et le Royaume de Dieu est tout proche. » (Marc 1, 15).

Certes, il nous faut changer notre manière de voir. Nous devons prendre conscience, comme l'affirmait saint Jean-Paul II, au moment de l'entrée dans le 3^e millénaire, que « la plénitude du temps s'identifie avec le mystère de l'Incarnation du Verbe, Fils consubstantiel au Père, et avec le mystère de la Rédemption du monde » (Lettre apostolique sur le Jubilé de l'an 2000, n° 1). Le voilà bien l'événement décisif, celui qui bouleverse le temps : « En réalité, le temps s'est accompli par le fait même que Dieu, par l'Incarnation, s'est introduit dans l'histoire de l'homme. L'éternité est entrée dans le temps : peut-il y avoir un accomplissement plus grand que celui-là ? » (Saint Jean-Paul II, Lettre apostolique sur le Jubilé de l'an 2000, n° 9).

En Jésus, « Principe et Fin » de toutes choses (Apocalypse 21, 6), « le Père a dit la parole ultime sur l'homme et sur son histoire. C'est ce que dit en une synthèse expressive la Lettre aux Hébreux : "Après avoir, à maintes reprises et sous maintes formes, parlé jadis aux Pères par les prophètes, Dieu, en ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par le Fils." (Hébreux 1, 1-2) » (Saint Jean-Paul II, Lettre apostolique sur le Jubilé de l'an 2000, n° 5). Cette parole ultime de Dieu en Jésus Christ, c'est une Bonne Nouvelle : l'homme est appelé et introduit à la communion divine par l'adoption filiale : « Quand vint la plénitude des temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la Loi, afin de racheter les sujets de la Loi, afin de nous conférer l'adoption





prend patience envers vous, car il ne veut pas en laisser quelques-uns se perdre, mais il veut que tous parviennent à la conversion » disait saint Pierre à l'instant.

Avec la venue du Christ sont commencés « les derniers jours » (cf. Hébreux 1,2), « la dernière heure » est arrivée (cf. 1 Jean 2, 18). A présent, nous sommes dans le temps de la croissance, avons-nous

entendu lors de la toute récente fête du Christ Roi : jusqu'à ce que « Dieu soit tout en tous », lorsque « toutes choses lui auront été soumises » (1 Corinthiens 15, 28). Le Seigneur est donc sans cesse en train d'advenir et il nous revient de l'accueillir afin de le laisser grandir en chacun de nous. « Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers ! » ordonne le prophète Isaïe.

filiale. » (Galates 4, 4-5). Le Père « nous a arrachés à l'empire des ténèbres et nous a transférés dans le Royaume de son Fils bien-aimé, en qui nous avons la rédemption, la rémission des péchés. » (Colossiens 1, 13-14).

Aujourd'hui, comme autrefois, lorsqu'un souverain ou un chef d'Etat annonce sa visite, on se dépêche de réparer les chaussées que celui-ci doit emprunter et

Alors, St Pierre a raison d'affirmer aujourd'hui : « Le Seigneur ne tarde pas à tenir sa promesse ». Cette promesse, énoncée par le prophète Isaïe (1^{ère} lecture) est déjà réalisée en la personne de Jésus : « Voici votre Dieu ». Oui, Jésus, c'est Dieu qui vient à nous en personne. Le voilà, « le plus fort » annoncé par Jean-Baptiste. « Voici le Seigneur Dieu ! Il vient avec puissance » ; le voilà, le berger qui rassemble et conduit son troupeau (cf. 1^{ère} lecture).

Aujourd'hui, comme autrefois, lorsqu'un souverain ou un chef d'Etat annonce sa visite, on se dépêche de réparer les chaussées que celui-ci doit emprunter et

C'est bien plutôt nous qui sommes en retard. Nous tardons en effet à accueillir notre Sauveur pour entrer dans la plénitude du temps ! Saint Paul nous le rappelle dans l'épître aux Romains en disant : « Vous savez en quel temps nous vivons : c'est l'heure désormais de vous arracher au sommeil (...) Le jour est arrivé » (Romains 13, 11-12).

Dans ces circonstances, nous devons nous étonner et nous émerveiller de la patience du Seigneur. La découverte de celle-ci doit nous toucher et nous conduire à nous convertir sans plus tarder. « Il





plus démunis. » (Saint Jean-Paul II, Lettre apostolique sur le Jubilé de l'an 2000, n° 42). C'est à la seule condition d'entretenir cet état d'esprit que nous verrons grandir « le ciel nouveau et la terre nouvelle » annoncés par l'apôtre Pierre. Celui-ci nous rappelle que ce monde est appelé à disparaître et que nous ne devons pas nous accrocher à ce qui passe. Il nous fait cette recommandation : « Puisque tout cela est en voie de destruction, vous voyez quels hommes vous devez être, quelle sainteté de vie, quel respect de Dieu vous devez avoir ! » Alors, frères et sœurs, que ce temps de l'Avent réveille notre ardeur à préparer les chemins du Seigneur, qu'il nous stimule à la conversion, pour accueillir celui qui vient nous sauver !

l'on rénove les lieux qui se situent sur son itinéraire. Il convient que le chemin soit praticable et agréable. On se précipite donc pour réaliser les travaux qui avaient été sans cesse remis à plus tard. Ainsi, le Seigneur est-il en train de venir et nous demande-t-il de préparer ses chemins sans plus tarder. Chaque fois que nous prions le Notre Père, nous demandons au Père : « Que ton règne vienne, que ta volonté soit faite ! » Si Jésus nous a commandé de faire cette prière, n'est-ce pas pour hâter le plein avènement de Dieu en chacun de nous ? N'est-ce pas afin de faire grandir en nous le désir du règne de Dieu et nous conduire à collaborer activement à sa croissance ?

Nous devons entretenir une conscience renouvelée de l'événement du Salut en Jésus Christ. Et nourrir « une réelle aspiration à la sainteté, un fort désir de conversion et de renouveau personnel, dans un climat de prière toujours plus intense et de solidarité dans l'accueil du prochain, particulièrement des

Daniel, dans quelques instants tu vas être ordonné diacre, c'est-à-dire serviteur. Tu as pour vocation d'être serviteur de l'annonce de la Bonne Nouvelle. Tu es envoyé dans une société qui est paralysée par la peur de la mort ; au milieu des hommes qui sont en proie à toutes sortes d'angoisses. Tu es envoyé au milieu d'hommes qui sont complètement déboussolés et ne savent même plus très bien ce qu'ils sont, parce qu'ils ont rompu leur relation au Créateur.

Tu es envoyé vers eux non pas comme prophète de malheur, pour entretenir la





indéfectible de l'Esprit Saint et à les aider à vivre dans l'espérance, sous la conduite de ce Défenseur. Tu as à aider les disciples du Christ à abandonner la tentation de l'entre soi, et à les pousser à sortir à la rencontre des personnes les plus pauvres, en qui Jésus se rend présent.

Et puis n'oublie pas que saint Jean-Baptiste est le patron de ton diocèse.

peur, en rajouter et enfoncer les gens dans leur détresse. Mais tu as pour mission, en qualité de ministre du Seigneur, d'annoncer la proximité du Christ et de leur dire: « Voici votre Dieu ! » Tu as pour mission d'annoncer la compassion du Sauveur qui réclame : « Consolez, consolez mon peuple ! » Tu as pour mission de manifester la bienveillance et la tendresse du Bon Pasteur, reflet de celle du Père : « Comme un berger, il fait paître son troupeau, son bras rassemble les agneaux, il les porte sur son cœur, il mène les brebis qui allaitent ». Tu as pour mission de montrer la lumière du Christ Sauveur. Car c'est confrontés à cette lumière de vérité que les hommes découvrent qu'ils vivent dans les ténèbres et reconnaissent leur péché.

Dans l'accomplissement de ton service liturgique, tu auras à assurer le renvoi liturgique, en disant : « Allez dans la paix du Christ ! » Parce que tu es envoyé pour annoncer la paix : « J'écoute, que dit le Seigneur Dieu ? Ce qu'il dit, c'est la paix pour son peuple et ses fidèles. Son salut est proche de ceux qui le craignent et la gloire habitera notre terre » chantions nous tout à l'heure avec le psalmiste.

Tu as pour mission de dévoiler le dessein bienveillant du Père, et à aider chacun à s'émerveiller de cette nouvelle inouïe. Tu as à annoncer aux chrétiens la présence

Comme lui, tu dois témoigner par ta manière de vivre. L'évangile rapporte qu'il « était vêtu de poil de chameau, avec une ceinture de cuir autour des reins ; il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage ».

Cela signifie que c'est d'abord par ton témoignage de vie que tu seras serviteur et témoin. Ce sont ta sobriété de vie, et une cohérence entre ta manière de vivre et ton enseignement qui toucheront ceux et celles que tu rencontreras. Autrement dit, c'est par une existence convertie, une vie renouvelée par une proximité, une intimité avec le Christ, que tu marqueras ceux et celles vers lesquels le Seigneur t'enverra. C'est par ta manière de servir les gens, que tu leur donneras envie d'accueillir la lumière du Christ et de se laisser embraser par celle-ci à leur tour.

Tout à l'heure tu recevras solennellement l'évangélique. Tu entendras alors ces paroles à conserver dans ton cœur : « Reçois l'Évangile du Christ, que tu as la mission d'annoncer. Sois attentif à croire à la Parole que tu liras, à enseigner ce que tu as cru, à vivre ce que tu auras enseigné ». Daniel, ne crains pas et sois un fidèle et joyeux serviteur de la Bonne Nouvelle ! Annonce à tous : « L'amour ne passera jamais » (1 Corinthiens 13, 8).

Informations diocésaines

Nomination

M. l'abbé Daniel Lefèvre, ordonné diacre en vue du sacerdoce pour le diocèse de Belley-Ars, le dimanche 6 décembre 2020, en l'église Saint-Léger d'Oyonnax, a été nommé diacre paroissial au service du groupement paroissial d'Oyonnax pour la durée de l'année pastorale en cours, à dater du 7 décembre 2020. Il réside au presbytère d'Oyonnax et participe selon son ordre à la charge pastorale sous l'autorité du curé, tout en parachevant sa formation au Séminaire Saint-Irénée à Lyon.

Décès dans la famille diocésaine



• **M. l'abbé Pierre-Marie Masson**, chancelier du diocèse d'Annecy, est décédé le samedi 19 décembre 2020 au Centre hospitalier d'Annecy à l'âge de 73 ans et après 31 années de ministère. Ses funérailles ont été célébrées le samedi 26 décembre 2020 en l'église de La Balme-de-Sillingy. Il avait été chapelain du sanctuaire d'Ars de mai à décembre 2019 et, depuis, il venait rendre des services ponctuels.

Né en 1947, il fut ordonné prêtre en 1989 à San Giovanni Rotondo (Italie), pour l'Institut religieux « Apôtres de Jésus Crucifié » après une riche vie professionnelle dans le domaine du tourisme. Incardiné dans le diocèse d'Annecy en décembre 1996, il fut en charge pastorale

dans le secteur de Bonneville (1993-2005) et dans la paroisse de La Balme-de-Sillingy (depuis 2009). Après des études au Studium de droit canonique de Lyon (2008-2011), il y était devenu professeur. Il avait été nommé chancelier en 2010.



• **M. le Chanoine Gilbert Lecerf**, membre du chapitre cathédral de Cambrai et membre de la Société Jean-Marie Vianney, est décédé le 25 décembre, à l'âge de 88 ans. Ses funérailles ont été célébrées à la cathédrale de Cambrai le lundi 28 décembre. De 2003 à 2009, il avait été chapelain au Sanctuaire d'Ars et administrateur de la paroisse du Saint Curé pendant l'année pastorale 2004-2005.

Né le 14 février 1932, ordonné prêtre en 1958, fidèle pèlerin d'Ars depuis le 4 août 1959, il a été successivement enseignant dans le quartier Dampierre de Valenciennes, vicaire à Bavay puis à Douai, curé à Esquerchin, puis à Maubeuge-Sous-le-Bois, Hasnon, Bouchain et Pont-sur-Sambre. De retour à Cambrai, après 6 ans à Ars, il fût aumônier de plusieurs Ehpad et confesseur à la cathédrale ; ses amis, disait de lui : « Gilbert, c'est le grand confesseur de Cambrai ! ». Chanoine en 2014, il insistait sur la prière, notamment pour le père évêque, et la vie fraternelle avec les membres du chapitre cathédral, puis avec ses confrères de sa maison de retraite.

• **Mme Marie-Annick Pelliccia**, née Behin, belle-sœur du Père Roger Pelliccia, est décédée à l'âge de 79 ans le samedi 26 décembre 2020, à Bohain-en-Vermandois (Aisne) : ses obsèques ont été célébrées le mercredi 30 décembre à Bohain. Son mari, Jean Pelliccia, frère du Père Poger, est décédé à 79 ans le 24 août 2018, à Saint-Quentin.

Celebret 2021

Les « celebret » 2021 des membres du presbyterium exerçant une charge pastorale dans le diocèse seront distribués dans les semaines à venir à l'occasion des rencontres presbytérales. Les prêtres qui souhaitent le recevoir par courrier postal sont priés de se faire connaître. Le « celebret » est le document officiel attestant que le porteur est prêtre et qu'il jouit des facultés ordinaires de célébrer les sacrements et de prêcher. Il est renouvelé chaque année afin qu'il puisse être présenté lorsque cela est nécessaire dans les déplacements en dehors du diocèse.

Collecte des registres paroissiaux de 2020

Après avoir vérifié les actes de l'année écoulée (signatures, dates, sépultures, communions et confirmations), rempli et signé la récapitulation finale, Messieurs les curés, aidés de leurs notaires respectifs, sont priés de procéder aux opérations suivantes :

- 1- Remettre dès que possible à la chancellerie le double des registres de 2020 (au plus tard le 22 février 2021, pour les statistiques à envoyer à Rome avant le 1er mars).

- 2- Vérifier si toutes les notifications et transcriptions ont bien été faites et envoyées à la chancellerie : baptêmes hors paroisse, mariages, confirmations.

- 3- Transmettre à la chancellerie (sur une clé usb) l'index informatisé des baptêmes de l'année écoulée (contacter le chancelier pour les procédures de saisie).

- 4- Classer et archiver les dossiers de l'année écoulée : préparations (baptêmes, communions, confirmations, mariages,

funérailles), catéchismes, aumôneries, conseils paroissiaux etc...

- 5- Faire relier les registres paroissiaux des années antérieures qui n'auraient pas encore été reliés : ces registres peuvent être confiés au relieur de l'évêché, en même temps que les registres de l'année écoulée.

Merci à tous pour le bon travail accompli en 2020 et bonne année 2021 !

Pour information

En vue la distribution des « celebret » 2021 et la collecte des registres 2020, voici les prochaines rencontres presbytérales : 21 janvier (réunion des doyens), 7-12 février (retraite sacerdotale).

L'avenir de la Maison Saint-Anthelme à Belley

Le 11 décembre 2020, Mgr Pascal Roland a réuni en assemblée conjointe le Collège des Consultants et le Conseil diocésain pour les affaires économiques au sujet de l'avenir de la Maison Saint-Anthelme de Belley. La nouvelle étape en cours d'étude a été présentée au

Collège des Consultants deux mois plus tôt, le 2 octobre. Voici le compte rendu de la réunion du 11 décembre, un bref historique de la Maison et une description de l'état du projet « Le Saint-Anthelme ».



Compte rendu de la réunion du 11 décembre 2020

Présentation du projet et de son porteur

Le porteur du projet en cours d'étude est issu d'un milieu agricole modeste. Grâce aux études financées par ses parents, M. Régis Bernard a effectué un parcours professionnel qui l'a mené à l'administration des impôts, au bureau international de KPMG (réseau international de cabinets fiduciaires) et à la banque d'affaires Lazard Frères spécialisée dans le conseil financier.

Actuellement il est à la fois membre associé d'un cabinet parisien d'avocats et propriétaire d'un vignoble du Bugey en transition biologique (Flaxieu, Domaine de la Ferme de Jeanne) où est née son envie de faire connaître le Bugey.

Ayant découvert la Maison Saint-Anthelme, il souhaite redonner vie à ce lieu et participer à l'avenir de la ville de Belley en valorisant et en transmettant les différents savoirs du patrimoine local (nature, travail, culture) et en générant 80 emplois. Selon lui cette Maison, marquée par une forte spiritualité qu'il souhaite conserver (chapelle, bibliothèque), peut devenir un centre idéal, un lieu d'échanges, de passerelles entre des mondes

différents. La proximité rurale des Serres Genevrey et celle des logements sociaux ne lui apparaissent pas comme des nuisances possibles mais comme autant d'éléments de l'environnement à intégrer dans un projet ambitieux, mais non élitiste : un lieu qui veut devenir un centre de vie et d'intérêt, dont les faiblesses sont appelées à devenir des forces. Pour cela il ne s'agit pas seulement créer un hôtel mais aussi une forte attractivité, avec une multiplicité d'activités ouvertes au plus grand nombre, sans faire de concurrence aux commerces locaux : c'est un projet qui se veut fédérateur en lien avec le développement global de la ville, de la communauté de communes et du bassin, sans omettre la dimension religieuse.

Suite à plusieurs études de marché et de faisabilité (Hôtel Actions /Partition Tourisme ; Grenoble Ecole Management Junior Conseil ; In Extenso Tourisme, Culture & Hôtellerie; Cabinet d'architectes et ingénieurs Lyonnais Chabanne), le projet s'oriente vers une recherche de clients plus globale, y compris internationale, en créant les conditions d'évènements successifs sur place dans le cadre d'un Hôtel 4 étoiles, comportant une centaine de chambres de 25 à 30m² (louées à partir de 120€ TTC la nuit) et, dans la cour intérieure du bâtiment, un grand tiers-lieu polyvalent couvert pour les restaurants, les expositions et les évènements. Le tiers-lieu serait équipé d'un puits canadien utilisant la géothermie pour chauffer en hiver et rafraîchir en été. L'aile Nord deviendrait un lieu de transmission de savoirs avec la chapelle, la bibliothèque et les salles de réunion : musique, séminaires d'entreprise, formations d'hôtellerie et de cuisinier (avec la direction d'un Chef renommé et l'assistance académique de l'institution Lamartine, lesquels sont fortement intéressés). Le projet n'innove

en rien, sinon en cumulant ce qui existe et marche ailleurs : excepté la volonté de traçabilité des produits jusqu'à donner le nom des exploitants locaux et offrir la possibilité de visiter leur exploitation !

Pour la réalisation du projet, le porteur doit maintenant trouver des investisseurs potentiels : pour éviter la pression des banques, il cherche uniquement des fonds auprès des groupes privés familiaux. Les investisseurs, dont ferait partie l'association diocésaine en apportant uniquement le bâtiment, constitueront une société de fonds propres et seront rémunérés en fonction de leur apport, une fois que la société d'exploitation sera arrivée au rythme de croisière envisagé.

Du point de vue communication le porteur du projet est en contact régulier avec Aintourisme, la Ville de Belley, le Département de l'Ain et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ses contacts avec le monde politique n'ont pour but que de chercher des appuis, dans la mesure du possible, mais aucune subvention.

Avis des Consultants et des membres du Conseil diocésain pour les affaires économiques

Actuellement malgré la location de salles à la commune pour les associations, le bâtiment coûte au diocèse 50 000€ par an : sa seule utilité, depuis le déménagement de la paroisse, est l'accès à la bibliothèque. Il n'y a pas d'autre projet équivalent, excepté l'étude d'un béguinage et de la promotion de l'écologie selon l'encyclique Laudato Si, lesquels pourraient être intégrés dans le projet de M. Bernard et se réaliser dans d'autres bâtiments disponibles de Belley.

En prenant les précautions requises avec l'aide des services juridiques de

la Conférence des évêques de France, l'association diocésaine ne risque rien dans ce projet ; elle pourrait même en retirer quelques ressources à l'avenir.

Compte tenu de la situation et de l'état du projet exposé, Mgr Pascal Roland a demandé à chacun de formuler son avis sur la possibilité de poursuivre l'étude du projet de M. Régis Bernard et de lui permettre de rechercher les investisseurs nécessaires. Les réponses qui ont été suivies d'un vote à bulletin secret peuvent être synthétisées de la manière suivante. Chacun des conseils avait un membre absent excusé.

Conseil diocésain pour les affaires économiques

Les 5 membres présents se sont exprimés favorablement (5 oui /5). Il n'y a pas d'alternative : ni acheteur, ni autre projet documenté. Il n'est pas possible de tergiverser. Le projet présenté a du sens, il est fédérateur. Il faut espérer que le réseau financier du porteur permettra de le mettre en œuvre. Pour susciter l'adhésion du plus grand nombre, il est

conseillé de ne pas attendre l'ouverture de l'exploitation pour mettre en route les activités annexes possibles.

Collège des Consultants

Les 5 membres présents se sont exprimés favorablement pour ce point d'étape permettant la poursuite des recherches relatives au projet présenté (5 oui /5). Par la suite de nouveaux points d'étapes seront nécessaires en étant vigilant sur le respect des normes canoniques et sur le choix des investisseurs potentiels et des activités attractives recherchées. Il est demandé que l'on veille à la communion de sorte que les paroissiens de Belley ne soient pas laissés de côté. Le collège des consultants souhaite être informé régulièrement de l'avancée de ce projet.

**Collège des consultants
Conseil diocésain
pour les affaires économiques**

*Pèlerins du diocèse
sur le chemin d'Assise,
à la Maison Saint-Anthelme en 2014*



Bref historique : du Grand Séminaire à la Maison Saint-Anthelme

Au moment où une nouvelle étape se profile pour la Maison Saint-Anthelme, faisons brièvement mémoire de l'histoire de ce bâtiment diocésain qui approche de ses 90 ans !

Grand Séminaire (1931-1966)

En 1929, lorsque Mgr Virgile-Joseph Béguin est nommé évêque de Belley, le grand séminaire est installé depuis 1907 dans l'ancienne maison des Frères de la Sainte Famille, confisquée en 1903 par l'Etat, rachetée par une personne de Jujurieux et mise à la disposition de l'évêque.

En 1930, le nouvel évêque décide la construction d'un immeuble susceptible d'accueillir les séminaristes qui viennent de plus en plus nombreux du petit séminaire de Meximieux. Pour cela, le 24 mai 1931, solennité de la Pentecôte, il publie une lettre pastorale ordonnant l'ouverture d'une souscription, proposant aux particuliers, aux familles, aux paroisses et aux groupements de devenir « Fondateurs » (à partir de 10.000 francs), annonçant que leurs noms seront apposés sur la porte de l'une des 130 cellules et que chaque séminariste priera pour le « Fondateur » de sa cellule (Cf. Semaine Religieuse, 28 mai 1931, p. 270-275). Grâce à la générosité des fidèles, l'opération est menée rapidement par les architectes Dénarié et Davignon et par l'entreprise Bernasconi.

Le nouveau Séminaire est

béni le 25 août 1932 et la chapelle le jeudi saint 13 avril 1933, de sorte que les séminaristes peuvent s'y installer à la rentrée de Pâques. Une photo de 1943 montre une communauté de 75 séminaristes.

Ce Séminaire demeure en fonction jusqu'à l'été 1966, date à laquelle, en raison de la diminution des effectifs des séminaristes (20 cette année-là) la décision est prise de les envoyer à Grenoble (1^{er} cycle) et à Lyon (2^e Cycle). Pendant ces 33 ans, le Grand Séminaire de Belley a préparé environ 200 séminaristes du diocèse à recevoir l'ordination sacerdotale, dont une trentaine sont encore vivants.

Le Père Jean Charbonnet, dernier supérieur, témoigne qu'à la fin de l'été 1966, une réunion consultative du clergé s'est prononcée pour la vente du bâtiment, estimant que, par sa situation à l'extrémité Sud-Est, il peut difficilement devenir la maison des œuvres du diocèse². Il est proposé de le vendre au Département, lequel cherche alors un lieu où établir un hôpital psychiatrique. Mais en raison des orientations du Ministère de la Santé la chose ne se fait pas. Le supérieur du Grand Séminaire reçoit alors mission « d'utiliser au mieux cette maison, sans que cela coûte trop cher au diocèse »³ !



Maison diocésaine (1966-2016)

Tout en continuant à s'appeler « Grand Séminaire de Belley », le bâtiment commence alors sa vie d'accueil diocésain sous la direction du Père Jean Charbonnet (1966-1976) et du Père Jacques Cail (1976-1992) qui en font d'abord une maison « disponible pour tous les rassemblements de prêtres, de religieuses, d'action catholique, pour les retraites et récollections, pour les rencontres de formation chrétienne du Bugey, pour les réunions de l'aumônerie scolaire et de la paroisse de Belley, etc. »⁴ Par la suite ils accueillent également des jeunes pensionnaires travaillant à Belley, des personnes du 3^e âge pendant l'hiver et des groupes très divers : « des groupes de passage, des voyages organisés, des "Séminaires" de travail, des vacanciers pendant l'été, etc. (...) depuis la session annuelle (pendant 18 ans) de l'association "Orgue pour notre temps", jusqu'à des congrès scientifiques d'histoire et de géologie, en passant par des rencontres de cyclo-tourisme ou les séances d'examen du permis de conduire »⁵.

En 1992, la maison change de nom et de directeur : elle devient la « Maison Saint-Anthelme » et elle est confiée à un directeur laïc, M. Michel Guibert. En 1993, est fondée l'association « Les amis du Grand Séminaire de Belley » dont l'objet est de soutenir les activités religieuses, morales et sociales de la maison, sans recherche de bénéficiaires⁶. La Maison accueille des internes du Lycée Lamartine, puis la cantine des écoles Marguerite-Marie et Louis Chambard et évolue progressivement vers des activités plus commerciales pour assurer l'équilibre financier. Mais, pour répondre



aux règles de sécurité d'un établissement recevant du public (ERP 2^e catégorie), il faut procéder à des travaux de mise aux normes qui grèvent l'exploitation pour de nombreuses années.

M. Frédéric Laval, comptable de la Maison, succède progressivement à M. Michel Guibert. En août 2011, il obtient une étoile au classement hôtelier de la Maison, lui permettant d'être identifiée comme établissement hôtelier et de fonctionner avec la réservation en ligne, en lien avec une centrale de réservation « booking.com ». En 2015, la Maison a une capacité hôtelière de 120 chambres (44 équipées de sanitaires, avec un taux de remplissage de 43%), des salles de restauration de 60 et 170 couverts 50.000 repas annuels, dont 21.500 repas de cantine), 10 salles de réunions et emploie 18 personnes. La clientèle se répartit ainsi : retraités à l'année (20%), groupes culturels et sportifs (15%), cantine scolaire (15%), banquets et événements familiaux (12%), hôtellerie (11%), foyer de jeune travailleur (10%), groupes religieux (9%), entreprises et associations (8%).

Hôtel-Restaurant (2016-2018)

Comme la Maison a besoin de nouveaux investissements pour développer des activités rentables et que les finances du diocèse ne permettent pas d'investir sur des projets hôteliers, M. Maurice Bouvet, président de l'association des amis du Grand Séminaire de Belley depuis 2014, propose la conclusion d'un bail emphytéotique qui est signé le 20 décembre 2016. En juin 2017, la direction est confiée à Mme Christine Hemmings, laquelle souhaite redresser la situation économique en transformant l'établissement en Hôtel-Restaurant traditionnel (deux étoiles). Malheureusement la situation se détériore en 2018 et l'établissement se retrouve en cessation de paiement : la procédure de redressement judiciaire ouverte le 14 novembre 2018 aboutit le 19 décembre suivant à la liquidation judiciaire de l'exploitation et de l'association des amis du Grand Séminaire de Belley, entraînant le licenciement du personnel et la résiliation du bail emphytéotique conclu trois ans auparavant.

Dix années de réflexions (2011-2020)

La question de l'avenir de la Maison Saint-Anthelme est donc de nouveau en suspens. Au cours de la décennie précédente, la réduction quasi inéluctable de l'utilisation pastorale et l'importance récurrente de l'impact sur les finances du diocèse conduisent les autorités diocésaines à chercher une solution. En 2011, le Conseil diocésain pour les affaires économiques et le Collège des Consulteurs donnent à l'évêque un avis favorable pour la vente, en essayant de préserver le patrimoine de la chapelle et de la bibliothèque. Néanmoins l'évêque décide de faire encore confiance à l'association des amis du Grand Séminaire de Belley et à l'équipe qui est sur place pour tenter de sauver la Maison : car au

plan local tant ecclésial que civil, la vente s'avère difficilement acceptable. Comme la situation pastorale et économique de la Maison ne s'améliore guère, le dossier revient à plusieurs reprises devant le Collège des Consulteurs en 2013 et en 2016. Un projet est étudié par les OGEC de Belley pour un regroupement des deux écoles primaires catholiques et de l'internat du Lycée Lamartine, mais les charges de fonctionnement et d'entretien s'avèrent trop lourdes.

En 2016, une nouvelle chance est accordée à l'association des amis du Grand Séminaire avec la conclusion du Bail emphytéotique pour développer les activités hôtelières et louer une partie de la Maison à la Commune et à la Communauté de Communes, notamment pour les associations. Après l'échec de cette tentative le diocèse ne voit aucune solution de reprise, ni par une communauté religieuse, ni par la Commune ou la Communauté de Communes (même si elles sont toujours intéressées pour louer quelques salles pour leurs associations), ni par une association comme Alpha 3A (qui a visité le site en janvier 2019).

La ville est largement pourvue de logements sociaux et les bâtiments vides ne manquent pas. La paroisse qui utilisait encore quelques salles pour ses activités vient de déménager et de s'installer dans la nouvelle maison paroissiale (rue des Cordeliers). Un petit groupe de paroissiens de Belley a imaginé un projet intéressant de « Maison commune », avec la constitution d'un béguinage, pour mettre en application l'Encyclique Laudato Si du Pape François, mais sans proposer les investissements lourds nécessaires à cette réalisation.

C'est pourquoi notre évêque, après avoir consulté le Conseil diocésain pour les

affaires économiques et le Collège des Consultants, décide de faire confiance à M. Régis Bernard dont le projet est présenté dans l'article suivant. Sa volonté est de respecter toutes les initiatives locales, y compris religieuses, sans oublier la mémoire du Grand Séminaire (chapelle et bibliothèque) et d'associer les acteurs locaux à son projet d'ensemble qui semble assurer une certaine continuité à l'histoire de la Maison. L'acceptation de ce projet sera définitivement validée lorsque les étapes de finalisation juridique et financière, avec les investisseurs nécessaires, seront franchies : chacune de ces étapes sera soumise à l'accord de l'évêque et à l'avis de ses Conseils.

Père Christian Josselin, chancelier

1 Cf. Notamment quelques Notes du Père Jean Charbonnet, Supérieur du Grand Séminaire de Belley, 1993, Secrétariat de l'évêque (9 pages), citées Notes Charbonnet.

2 Cf. Notes Charbonnet, p. 8.

3 *ibid.*

4 *ibid.*

5 *ibid.*

6 Cf. Statuts de l'Association Les amis du Grand Séminaire de Belley (mis à jour en 1994), article 2.



Projet Le Saint-Anthelme

Notre diocèse dispose d'un lieu patrimonial d'exception en son siège de Belley : l'ancien grand séminaire Saint Anthelme. Dévolu à la transmission, il est prévu de lui faire retrouver cette vocation dans un cadre élargi.

En effet, le vendredi 11 décembre 2020, notre évêque Monseigneur Pascal ROLAND, avec l'avis favorable unanime du Conseil Diocésain pour les Affaires Économiques et du Collège des Consultants, a décidé de faire confiance au projet entrepreneurial de M. Régis BERNARD, dénommé Le Saint-Anthelme, créateur de richesse et d'emplois.

Régis BERNARD porte personnellement ce projet avec le soutien concret du vicaire général, de l'économiste diocésain, de la responsable immobilier, mais aussi du directeur de l'institution scolaire Lamartine et de quelques paroissiens belleysans.

Le Saint-Anthelme offre une perspective de développement large, rayonnant autour de Belley, du Bugey et du département de l'Ain et susceptible d'agglomérer d'autres projets, évidemment dans la mesure de leur viabilité économique propre et d'un porteur identifié pour s'y investir et le mener. Lorsqu'on parle transmission, il s'agit évidemment en particulier des valeurs chrétiennes, avec le patrimoine important que représente la bibliothèque, mais aussi leur incarnation dans la vie fraternelle, la valeur du travail, la doctrine sociale chrétienne



et Laudato si, qui invite à « construire des leaderships qui tracent des chemins en cherchant à répondre aux besoins des générations actuelles comme en incluant tout le monde, sans nuire aux générations futures » (§53).

Concrètement, Le Saint-Anthelme souhaite ainsi développer, pour ses clients et partenaires, un « écosystème responsable et durable » constituant un point d'attractivité tant pour les touristes que pour des sociétés situées en dehors du bassin d'activité de Belley et du Bugey Sud et dont la vocation serait de participer à la dynamique de développement de l'ensemble de la communauté sociale et économique du sud du département de l'Ain en attirant un public extérieur méconnaissant cette belle région.

Pour ce faire, Le Saint-Anthelme comprendrait :

- **un hôtel d'une centaine de chambres** (75 en première étape) éco-conçues, confortables et sobres, assurant la sauvegarde de **l'environnement bâti**, avec un haut niveau de **services** en exploitation. Son positionnement, étudié avec le concours du cabinet de conseil spécialisé en hôtellerie, culture & tourisme

IN EXTENSO TCH, induit une palette de prix de chambre à partir de 120€ T.T.C., lié également à l'amortissement des gros travaux nécessaires (étudiés avec le concours du Cabinet d'architecture et ingénierie CHABANNE, qui a en particulier travaillé sur le nouvel hôpital de Belley) ;

- des **espaces sport et détente** correspondant au standard de ce type d'hôtel (Spa) ;
- **trois offres de restauration** s'appuyant sur l'attractivité d'un grand nom actuel de la cuisine (en complément de Jean Anthelme Brillat-Savarin !) : gastronomique, brasserie, comptoirs de dégustation (pour, là aussi une palette de prix de restauration). Un effort particulier sera porté sur la **traçabilité** des aliments et leur certification AB (avec visites possibles des exploitations : viandes, poisson du lac du Bourget ou du Rhône, légumes bio, vins, etc.) et sur la **valorisation du terroir et des produits ou savoir-faire**, etc. L'expérience culinaire est traditionnellement un partage de valeurs humaines, de convivialité et de bienveillance ;

Doté d'une **cuisine pédagogique** Le Saint-Anthelme souhaite également proposer,

dans la ville de Brillat-Savarin, des formations culinaires d'une part de loisir et d'autre part diplômantes appuyées en ingénierie par le centre scolaire Lamartine. Selon les besoins, l'hôtellerie ou le maraîchage pourront également être concernés par la **formation**. Il s'agit ainsi de donner un vrai métier à des jeunes (et moins jeunes), en particulier des quartiers alentour, afin de participer à développer leurs talents et à donner sens à leur vie.

- en association avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers, Ain Tourisme et l'Office du Tourisme du Bugey : **un laboratoire de production de plats cuisinés de produits locaux issus de l'Agriculture Biologique** destinés à être distribués en épicerie fine en France et à l'étranger et assurant la promotion des produits et producteurs locaux, du territoire, : truffes, vins, liqueurs (fine et marc du Bugey), escargots, fromages, charcuterie, diots, noix, viande, champignons, miel, etc. Issus des écrits de Brillat-Savarin et Lucien

Tendret, existent même des recettes « Belleysannes » (saucisson, pâtés, etc.) à promouvoir !

- **un potager en éco-agriculture** (les serres Genevrey jouxtent Saint-Anthelme) à **circuits courts** (restaurants sur place, boutiques). Les débouchés sur place favoriseront la **juste rémunération** des acteurs du jardin (intergénérationnel par wwoofing, béguinage, salariés, etc.). « les textes bibliques [...] nous invitent à “cultiver et garder” le jardin du monde (cf. Gn 2, 15). Alors que “cultiver” signifie labourer, défricher ou travailler, “garder” signifie protéger, sauvegarder, préserver, soigner, surveiller. Cela implique une relation de réciprocité responsable entre l'être humain et la nature. » (Laudato Si §67) ;

- **un tiers-lieu de manifestations et rencontres**, avec une programmation dynamique et permanente, gage d'un taux de remplissage de « Le Saint Anthelme » permettant sa rentabilité :

- Séminaires d'entreprises, conférences, évènements culinaires



(depuis 1986, il y a eu 33 éditions des Entretiens de Belley au Pays de Brillat-Savarin, manifestation gastronomique annuelle), expositions, théâtre ou concert (en lien avec l'Intégral, la salle de spectacle de la ville de Belley), musique de chambre (dans la chapelle) ou jazz (en rez-de-jardin de l'aile centrale), etc. pour un **très large public** local, national et international,

- Un espace de travail partagé bien équipé,

- Un laboratoire de fabrication numérique pour la conception et la réalisation d'objets et prototypes (FabLab),

- Un **réseau intergénérationnel** de travailleurs, d'entreprises, d'associations et de citoyens encourageant l'échange participatif et l'ouverture pour inventer et tester produits et services du futur.

A cette fin, la cour intérieure serait partiellement couverte (800m²) au niveau du R+1 pour créer un espace modulable et adaptable, **l'Atrium**, pour recevoir restaurants et bars mais aussi répondre à d'autres besoins clients et générer ainsi des possibilités différenciantes et attractives.

- des **possibilités d'exploration** ou de découverte de la nature et de la culture environnante : visites guidées, randonnées (pédestre, vélo), activités (vendanges, sports d'eau, montagne) etc. permettant de découvrir les richesses de la création de Dieu et de la participation inventive de l'homme. « La conscience que le travail humain est une **participation à l'œuvre de Dieu** doit, comme l'enseigne le Concile, imprégner même "les activités les plus quotidiennes. Car ces hommes et ces femmes qui, tout en gagnant leur vie et celle de leur famille, mènent leurs activités de manière à bien servir la société, sont fondés à voir dans leur travail un prolongement de l'œuvre du Créateur, un service de leurs frères, un

apport personnel à la réalisation du plan providentiel dans l'histoire" » (§25 Laborem Exercens).

En s'appuyant sur l'histoire, l'art, l'architecture, etc. l'organisation de **visites guidées des lieux et mobiliers** peut être l'occasion d'interrogations, d'explications, d'illustration à l'image de ce qui se fait dans d'autres lieux touristiques pour faire vivre et transmettre l'héritage chrétien.

Le Saint-Anthelme vise, par ses activités économiques, à créer des **emplois pérennes** (80 environ) en répondant à l'enjeu majeur de Belley – lié sa situation géographique – d'attirer et de fixer quelques jours et de manière récurrente des clients pour profiter d'un terroir authentique autour d'un lieu de vie et partage.

Se situant dans un environnement plus large – Cathédrale, ancien palais épiscopal, groupement paroissial, mais aussi maisons religieuses en proximité immédiate, dont certaines semblent n'attendre qu'une nouvelle vie – « Le Saint Anthelme » souhaite agréger :

- des **logements à proximité**, pour les exploitants, les jeunes en formation (apprentis),

- un **béguinage** susceptible de favoriser des liens intergénérationnels et de transmettre des savoir-faire et des savoir-être.

L'ensemble peut offrir de belles possibilités de **vie fraternelle et chrétienne** sur place !

Gaudium et Spes rappelle que la pensée sociale chrétienne – incarnée dans et autour du fonctionnement de Le Saint-Anthelme –, est aussi un moyen de **contribuer à l'évangélisation** : « Par son enseignement social, l'Église entend annoncer et actualiser l'Évangile au cœur du réseau complexe des relations sociales. Il ne s'agit pas simplement

d'atteindre l'homme dans la société, l'homme en tant que destinataire de l'annonce évangélique, mais de féconder et de fermenter la société même par l'Évangile » (§40).

Grâce à l'activité et à la rentabilité du projet de M. Régis BERNARD et de son équipe, le bâtiment du Grand Séminaire de Belley, construit en 1931 grâce aux souscriptions des catholiques de Belley et de tout le diocèse serait ainsi préservé ; et l'histoire plus récente de la Maison Saint-Anthelme trouverait une continuité et un développement. De plus, le diocèse en espère quelques revenus récurrents destinés à soutenir la collecte du Denier pour assurer le traitement des prêtres et la rémunération des laïcs salariés. L'évêque et ses conseils seront régulièrement tenus au courant et consultés à chaque étape majeure, incluant la finalisation des études et de la recherche des partenaires financiers nécessaires.

Olivier BAUER
Régis BERNARD

Maison paroissiale de Belley

Suite au déménagement de l'école Louis Chambard sur le site de l'institution Lamartine en novembre 2018, le diocèse a acheté la maison de la rue des Cordeliers en vue d'en faire le centre paroissial du « pôle missionnaire » de Belley. Depuis le 1^{er} dimanche de l'Avent 2019, ce projet a été porté par la prière de la communauté paroissiale. La première phase des travaux d'installation, commencée en février 2020, s'est achevée en novembre dernier : oratoire, salles paroissiales, bureaux et logement des prêtres. Après le déménagement du presbytère de la rue du Chapitre, l'installation effective des services paroissiaux a commencé le 6 décembre et la première messe a été célébrée dans l'oratoire dédié à Saint-Joseph, le mercredi 9 décembre (1^{er} mercredi de l'année consacrée à Saint-Joseph par le Pape François). La réception officielle des travaux s'est déroulée le 22 décembre, après la visite de sécurité.

Coordonnées actualisées du Père Xavier Rendu et du groupement paroissial de Belley : Maison paroissiale, 31 rue des Cordeliers, 01300 Belley. Seule l'adresse postale change, les téléphones et courriels ne changent pas.

L'oratoire Saint-Joseph



2021, année Saint Joseph

Le 8 décembre 2020, à l'occasion du 150^e anniversaire de la proclamation de saint Joseph patron de l'Église universelle (décret *Quemadmodum Deus* du Bx Pie IX), le Pape François a publié la Lettre apostolique *Patris Corde* (Avec un cœur de père) et ouvert une « année saint Joseph » qui s'achèvera le 8 décembre 2021. Le Saint-Père désire faire grandir l'amour pour ce « grand saint » afin que chacun soit poussé « à implorer son intercession et imiter ses vertus et son élan », mais surtout pour obtenir « la grâce des grâces : notre conversion ».

Pour accompagner cette année spéciale, la Pénitencerie apostolique a promulgué le même jour un décret expliquant les conditions auxquelles les fidèles pourront bénéficier d'une indulgence plénière : outre les conditions habituelles (âme détachée de tout péché, sacrement de la réconciliation, communion eucharistique et prière selon les intentions du Pape), voici les œuvres particulières grâce auxquelles l'indulgence plénière pourra être obtenue :

- Méditer « pendant au moins trente minutes sur la prière du Notre Père » ou participer « à une retraite spirituelle d'au moins un jour comprenant une méditation sur saint Joseph ».
- Accomplir « une œuvre de miséricorde corporelle ou spirituelle », à l'exemple de saint Joseph, homme juste, gardien du « secret intime qui se trouve au fond du cœur et de l'âme » et « dépositaire du mystère de Dieu ».
- Réciter le chapelet en famille ou entre fiancés, afin « que toutes les familles chrétiennes soient encouragées à recréer la même atmosphère de communion, d'amour et de prière que celle de la sainte Famille ».
- Se tourner avec confiance vers « l'artisan de Nazareth » pour trouver un emploi ou confier chaque jour son travail « la protection de saint Joseph ».

- Prier les litanies de saint Joseph ou toute autre prière à saint Joseph « propre aux autres traditions liturgiques » en faveur de « l'Église persécutée ad intra et ad extra et pour le



soulagement de tous les chrétiens qui souffrent de toute forme de persécution ».

- Réciter toute prière ou acte de piété légitimement approuvé en l'honneur de saint Joseph : en particulier « les fêtes du 19 mars et du 1^{er} mai, la fête de la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, le dimanche de saint Joseph (selon la tradition byzantine), le 19 de chaque mois et chaque mercredi, jour dédié à la mémoire du saint selon la tradition latine ».

- Réciter « un acte de piété en l'honneur de saint Joseph en offrant avec confiance à Dieu les peines et les épreuves de leur vie » : spécialement les victimes de la pandémie de Covid-19 et de la crise sanitaire, les personnes âgées, les malades, les mourants et « tous ceux qui, pour des raisons légitimes, ne peuvent pas quitter leur domicile mais qui, l'âme détachée de tout péché ont l'intention de remplir, dès que possible, les trois conditions habituelles ».

Ces dispositions nous invitent à redécouvrir les prières, les fêtes liturgiques, les lieux de pèlerinage, les institutions religieuses, les textes du Magistère et toutes les représentations consacrés au gardien du Rédempteur, époux de la Vierge Marie et saint patron de l'Église universelle.

Agenda diocésain

Pour connaître les événements à venir dans le diocèse, nous vous invitons à consulter le site Internet catholique-belley-ars.fr

Salut, gardien du Rédempteur,
époux de la Vierge Marie.
À toi Dieu a confié son Fils ;
en toi Marie a remis sa confiance ;
avec toi le Christ est devenu homme.
Ô bienheureux Joseph,
montre-toi aussi un père pour nous,
et conduis-nous sur le chemin de la vie.
Obtiens-nous grâce,
miséricorde et courage,
et défends-nous de tout mal.
Amen.

Prière du Pape François
pour l'année Saint Joseph
Lettre apostolique *Patris corde*

Vitrail de l'église de Beynost



Sommaire

Joseph, celui qui prend soin.	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 2
Homélie pour l'ordination diaconale de Daniel Lefèvre	p. 3
Informations diocésaines	p. 8
L'avenir de la Maison Saint-Anthelme	p. 10
La maison paroissiale de Belley	p.20
2021, Année Saint Joseph	p. 21
Agenda diocésain	p. 22

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 4 janvier 2021
Directeur de la publication : P. F. Pelletier
Rédaction et mise en page : SDPC
Crédits photos : Diocèse de Belley-Ars
Contact : Service Diocésain de Pastorale
de la Communication
31, Rue du Dr Nodet – CS 60154
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 32 86 69
communication@belley-ars.fr
catholique-belley-ars.fr